

Atelier « Ville, Numérique et Agriculture »

Recommandations

La faim et la malnutrition représentent un défi majeur pour la communauté mondiale. L'objectif du développement mondial numéro deux, « faim "zéro" d'ici à 2030 », appelle la communauté mondiale à agir. Selon les estimations de l'ONUⁱ, près de 690 millions de personnes (soit 8,9 % de la population mondiale) étaient sous-alimentées en 2019, chiffre qui pourrait s'aggraver de 83 à 132 millions de personnes supplémentaires en 2020, suite aux effets de la pandémie de la COVID-19. L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, Food and Agriculture Organisation (FAO), le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) reconnaissent le rôle stratégique des villes en matière de résilience et de durabilité des systèmes alimentaires. L'AIMF s'appuie dans le cadre de son assemblée générale 2020 sur la conception de l'agenda alimentaire urbain du cadre onusien, pour impulser une dynamique participative entre acteurs locaux public et privé et stimuler des projets innovants qui luttent contre la malnutrition et ce notamment en déployant les outils de la révolution numérique.

- L'État et les Régions sont appelés à mettre en œuvre un cadre institutionnel stratégique duquel les politiques alimentaires locales pourraient être en capacité de porter des solutions concrètes aux défis sociaux et environnementaux dans une optique de résilience et de durabilité. Ils doivent veiller à lutter contre toute fracture numérique entre espace rural et urbain. Ils encadrent les marchés pour assurer la sécurité alimentaire, tant en termes d'accès aux aliments que de qualité des produits. Leur rôle vise aussi à sensibiliser les populations aux bienfaits d'une alimentation saine, via des campagnes nationales et régionales à travers les canaux, y compris numériques.
- Les villes doivent effectuer, si nécessaire dans le cadre d'un partenariat public-privé, un diagnostic de la chaîne alimentaire du territoire, allant de la production jusqu'aux déchets afin d'accroître la résilience. A travers l'appui à l'agriculture urbaine et à la filière alimentaire courte, les villes seront en capacité de faire face aux disruptions dans le commerce international. Elles doivent veiller aussi bien à garantir un haut niveau de qualité des produits que des conditions dignes pour les travailleurs du secteur agricole. Elles peuvent aussi impulser l'adoption des technologies numériques et des modes d'exploitation innovants pour permettre à l'ensemble des agriculteurs

d'améliorer leurs rendements tout en étant plus résilients face au changement climatique. Elles ont la responsabilité de leur donner les agréments et de mettre à leur service les infrastructures nécessaires à l'activité agricole urbaine.

• L'AIMF en coordination avec acteurs privés, peuvent servir d'appui aux villes pour rapprocher les agriculteurs des consommateurs, notamment à travers les cadres de coopératives, le soutien aux start-ups et la promotion du e-commerce. Dans la perspective d'un partage d'expériences mutuellement bénéfique, elle peut contribuer à multiplier les liens entre les villes, start-ups et acteurs du monde alimentaire et promouvoir la réalisation de projets connectés, innovants et inclusifs.

¹ FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS (2020), L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020, http://www.fao.org/3/ca9692fr/CA9692FR.pdf